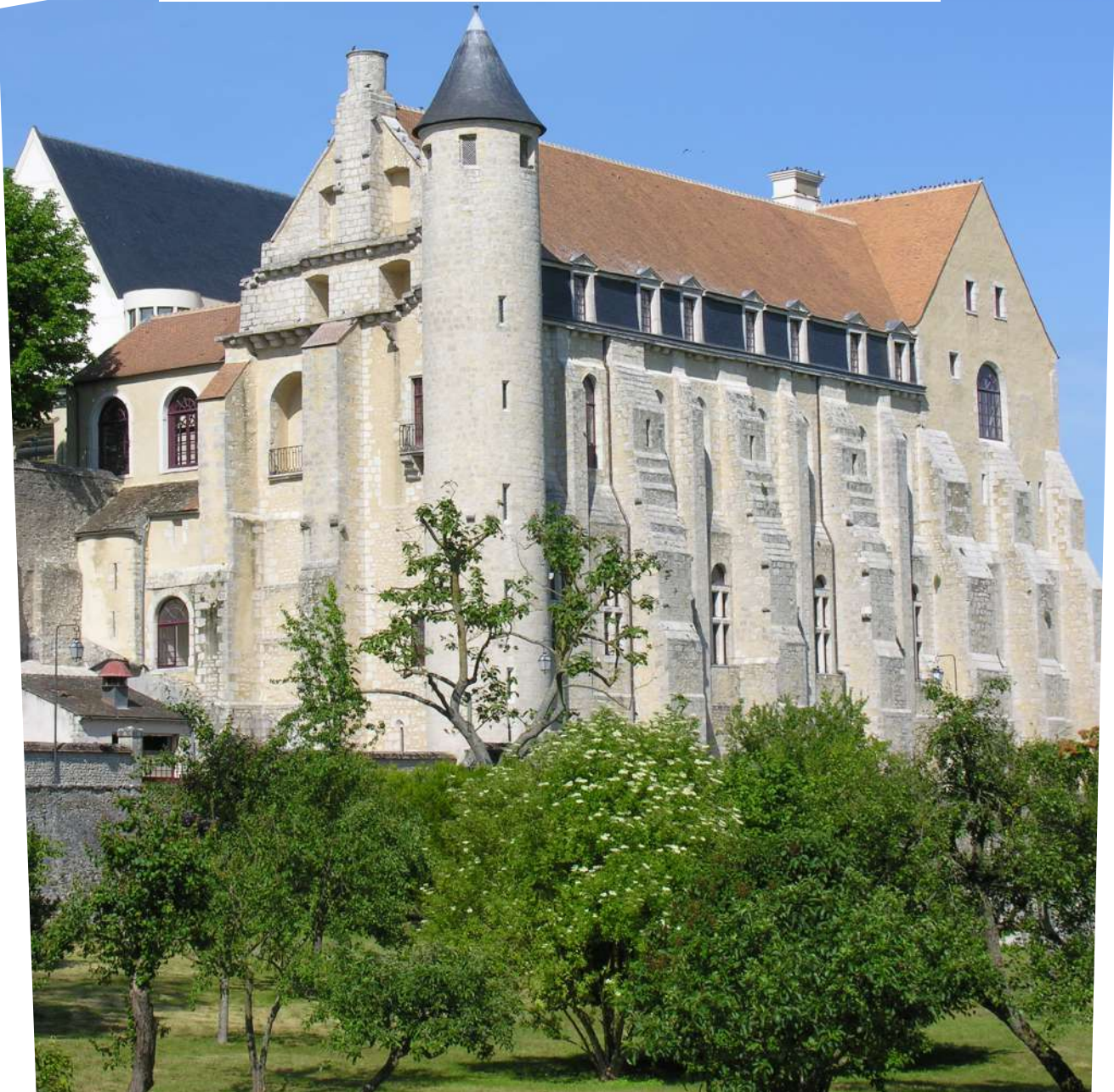


1^{er}
semestre
2025
n° 10

Vivre à **CHÂTEAU-LANDON**

le magazine d'informations de votre commune



Edito

Châteaulandonnaises,
Châteaulandonnais,

Alors que nous bouclons ces six premiers mois de l'année, c'est avec une grande satisfaction que je constate l'aboutissement des projets structurants lancés en début de mandat.

Malgré les défis traversés, notamment la pandémie, nous avons tenu le cap : **l'ensemble des engagements pris ont pu voir le jour**, dans le respect de nos valeurs de rigueur et de proximité.

Fin de mandat ne signifie pas fin des projets, bien au contraire !

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive enfin à son terme : l'enquête publique débutera le 18 août, conjointement avec celle relative au périmètre délimité des abords, qui définira plus précisément l'emprise d'intervention de l'Architecte des Bâtiments de France. Je vous invite vivement à participer à ces enquêtes publiques : c'est l'occasion de vous exprimer et de contribuer activement à l'avenir de notre commune et à la préservation de son patrimoine.

Le projet de transfert de la gendarmerie, indispensable pour renforcer la sécurité et l'accueil de nos forces de l'ordre dans de bonnes conditions, était directement contraint par la révision de notre PLU. Sa concrétisation va désormais pouvoir avancer, marquant une étape importante pour notre territoire.

Dans le même temps, **le projet de réfection des ruelles du centre bourg progresse** : il a été présenté

en réunion publique aux riverains, qui ont pu exprimer leurs observations. Ces échanges ont permis d'ajuster le projet, même si le stationnement devra nécessairement être restreint, conformément aux exigences de sécurité imposées par l'étroitesse de ces ruelles. Les premiers travaux d'enfouissement des réseaux devraient pouvoir commencer en fin d'année et enchaîner avec la première phase de l'aménagement..

Autre chantier majeur : **la rénovation du Château d'Eau** place de Verdun, qui s'apprête à démarrer pour garantir un réseau de distribution d'eau sécurisé.

Je suis également heureuse de vous annoncer la prochaine mise en place de sessions de **formation aux premiers secours**, pour permettre à chacun de se former et d'acquérir des gestes qui peuvent sauver des vies : une démarche citoyenne et solidaire à laquelle je vous encourage à participer.

Nous continuons à solliciter activement toutes les subventions possibles pour alléger la charge communale : le Fonds d'aménagement communal du Département et le Contrat d'aménagement régional pour le projet des ruelles, les « amendes de police » pour améliorer la sécurité routière (ralentisseurs installés à Mézinville et rue Hetzel, projet d'écluses à Bruzelles), le Bouclier Sécurité départemental et régional pour le développement de la vidéosurveillance et l'acquisition d'un nouveau véhicule de police municipale. Ces demandes de subventions, indispensables dans un

contexte national tendu, ralentissent parfois l'avancement des projets, mais elles sont plus que nécessaires pour préserver l'équilibre financier de la commune.

Je tiens à souligner que ces avancées s'inscrivent dans un cadre maîtrisé.

Notre commune continue de maintenir des finances saines, avec un endettement très limité, gage de sérieux et d'anticipation. Cependant, nos budgets sont fortement impactés par les décisions gouvernementales, notamment la hausse importante de la masse salariale, qui représente déjà près de la moitié du budget communal, avec la revalorisation du point d'indice et une augmentation considérable de la cotisation patronale de retraite (+38 % en 4 ans). Ce magazine est le dernier avant la période de réserve électorale. Il témoigne de notre engagement quotidien pour améliorer le cadre de vie de chacune et chacun d'entre vous.

Merci pour votre confiance et votre soutien, qui nous permettent de poursuivre, ensemble, la construction d'un avenir serein et ambitieux pour Château-Landon.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Et si vous vous demandez pourquoi on ne me voit pas toujours sur les photos : c'est souvent moi qui les prends !

Valérie Lagille





Sommaire

A LA UNE.....	P4
ARRÊT SUR IMAGES.....	P6
EN BREF.....	P8
LE PORTRAIT.....	P9
GROS PLAN.....	P10
CHIFFRES CLÉS.....	P12
C'ÉTAIT HIER.....	P14
COMMERCE ÇA BOUGE.....	P16
VIVRE ENSEMBLE.....	P17
LA VIE DES ASSOCIATIONS.....	P18
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS..	P19
LE PRINTEMPS DES POÈTES.....	P20
L'INTERCOMMUNALITÉ.....	P21
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.....	P21
LA TOUR SAINT ANDRÉ.....	P22
ÉTAT-CIVIL.....	P23
INFOS PRATIQUES.....	P24



Ce classement s'adresse également aux biens, la commune possède, outre ces bâtiments, des biens classés comme par exemple un tableau qui avait été volé dont la trace a été possiblement retrouvée ou l'antiphonaire récemment revenu le temps d'une conférence.

Quelle est la différence entre un monument classé et un monument inscrit au patrimoine historique ?

En France, la protection du patrimoine architectural passe par deux niveaux juridiques principaux : le classement et l'inscription au titre des monuments historiques. Ces deux désignations visent à préserver les édifices remarquables, mais elles n'offrent pas le même niveau de protection ni les mêmes obligations.

1. Le monument classé : un niveau de protection élevé

Un monument classé est un bien immobilier ou mobilier qui présente un intérêt public majeur sur le plan historique, artistique ou architectural. Cette reconnaissance est la plus haute dans le cadre de la législation sur les monuments historiques.

Caractéristiques principales :

- Protection forte : toute modification, restauration ou intervention nécessite l'accord de l'État (via la DRAC – Direction régionale des affaires culturelles) ;
- Avis conforme des architectes des bâtiments de France pour les travaux ;
- Aides financières possibles, souvent plus importantes que pour les monuments inscrits ;
- Peuvent être des bâtiments religieux, des châteaux, des ponts, des jardins, voire des objets mobiliers.

Exemple : L'église Notre Dame de l'Assomption

2. Le monument inscrit : un niveau de protection plus souple

Un monument inscrit est un bien présentant un intérêt notable, mais jugé d'importance moindre que celui des monuments classés. Il s'agit d'une forme de reconnaissance patrimoniale intermédiaire.

Caractéristiques principales :

- Protection plus souple : les travaux doivent être déclarés et soumis à l'avis (mais pas forcément à l'accord) de

l'architecte des bâtiments de France ;

- Le propriétaire garde une plus grande liberté dans la gestion du bien ;
- Des subventions peuvent aussi être accordées, mais généralement à un taux inférieur à celui des monuments classés.

Exemple : L'Hôtel-Dieu

Critère	Monument classé	Monument inscrit
Niveau d'importance patrimoniale	Majeur	Notable
Régime de protection	Très strict	Relativement souple
Autorisation pour travaux	Obligatoire	Déclaration préalable
Aides financières	Plus conséquentes	Moins importantes
Décision prise par	Le ministre de la Culture	Le préfet de région

Conclusion :

La distinction entre monument classé et inscrit permet d'adapter la protection du patrimoine selon l'importance de chaque bien. Si le classement engage une surveillance plus rigoureuse, l'inscription permet une certaine flexibilité tout en valorisant le caractère historique d'un édifice. Dans les deux cas, ces protections garantissent la transmission du patrimoine aux générations futures.

Liste non exhaustive des bâtiments classés ou inscrits de la commune :

Monuments classés : Eglise Notre Dame de l'Assomption, Tour St André, Abbaye royale de St Séverain.

Monuments inscrits : Tour Madeleine, l'Hôtel Dieu, Porche de la Monnaie, Tour St Thugal, Chancepoix.



Eglise Notre Dame de l'Assomption
monument classé



Tour Madeleine
monument inscrit



Porche de la Monnaie
monument inscrit



© Photo site internet les Amis de l'Hôtel Dieu

Hôtel Dieu
monument inscrit

Annêt SUR IMAGES



- 1 Repas des Aînés
- 2 Concert Jazz à l'Hôtel Dieu
- 3 Marché de Noël
- 4 Spectacle de Noël pour les enfants
- 5 Concours des maisons décorées : participation du Conseil municipal d'enfants à la notation avec le jury



6



7



8



9



11



10

- 6 Cérémonie des vœux
- 7 Stage de football - février 2025
- 8 Concours de belote - février 2025
- 9 Course de VTT - mars 2025
- 10 Opération de la ville propre organisée par le CME
- 11 Concert du 8 mai au Foyer rural

En BREF

TRAVAUX



Notre commune finira prochainement de se conformer à la circulaire sur **l'éclairage public** interdisant, depuis le 1er janvier 2025, tous les luminaires de type boule. À la rentrée, les 10 derniers éclairages de ce type, situés autour du gymnase ainsi que les trois de l'école élémentaire seront remplacés, comme partout ailleurs, par des éclairages led. Coût de cette opération favorable à la biodiversité de nos petits animaux nocturnes : **6 429 € HT**.

Nous pensons également à la **sécurité de nos enfants** en abaissant au maximum l'allure des voitures dans la ville :

- route de Bougligny, à Bruzelles, des chicanes vont être installées
- rue Hetzel ainsi qu'à Mézinville, des ralentisseurs et plateau surélevé ont été mis en place.

Le coût de ces opérations sera financé en partie par une subvention issue des amendes de police reversées par le Département.

Continuons de parler **voirie** : tous les ans, nous refaisons une partie du marquage au sol des passages piétons. Cette année, c'est Néronville et quelques rues du centre ville qui en ont bénéficié. Comme vous l'avez peut-être remarqué, un stop (panneau et bande au sol) a été installé au croisement de la RD52 et de la RD43. En descendant de Touvent, l'arrêt est à présent obligatoire et la priorité est laissée aux véhicules venant des Gauthiers ou de Néronville (coût : **6 546,50 € HT**).

Au Pont de Dordives, suite à une réunion publique avec les habitants, **une placette va être remise en état**, avec la pose d'un caniveau et le traçage de quelques places de stationnement (coût : **8 015,10 €**).

À Pont Franc, les travaux amorcés l'an dernier vont se poursuivre avec, là aussi, **l'installation d'un caniveau**

pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales (coût : **2 820 € HT**).

Enfin, rue du Gâtinais, **le caniveau** situé près des Services Techniques de la ville a été entièrement remis à neuf : pour en finir avec la marre d'eau qui noyait le passage piéton, une pente plus forte a été créée pour évacuer l'eau efficacement vers les égouts (coût : **3 182,40 € HT**).

Côté **bitume**, beaucoup de nids de poule, dangereux pour nos administrés, pourront être rebouchés sur Heurtebise et route de Pithurin, à hauteur de **5 005 € HT**. La rue de la Croix du Bourdon, assez roulante et très détériorée par endroit bénéficiera d'un nouvel enrobé.

Dans le cadre des futurs aménagements, le projet de rénovation des rues du centre bourg se concrétisera avec un début des travaux pour la fin de l'année.



Portrait D'UN CASTELANDONNAIS DÉCOUVRONS



Un enfant du pays : Antoine Defoix

Voici déjà 7 décennies qu'Antoine a ouvert les yeux sur notre belle commune, fils, petit-fils et arrière petit-fils d'une famille d'agriculteurs exploitants à Château-Landon.

Il vit toujours aujourd'hui dans la maison où sa famille exerçait son métier, bien qu'aucun de ses 3 enfants n'ait repris la ferme en 2016, lorsqu'il prend sa retraite.

Une enfance heureuse, entre l'école avec ses camarades du village, et la vie à la ferme où il aide ses parents. C'est naturellement qu'il décide de reprendre l'activité et suit le cursus d'une école agricole dans l'Aube. Il s'installe avec sa femme Babeth, rencontrée au nord du département, en 1981. Les enfants naissent et Babeth rejoint son mari pour l'aider à lancer, en 1987, un élevage de myocastors ! L'envie de diversifier leur activité et de maîtriser la chaîne du début à la fin les motive.

La curiosité autour de cet animal

mystérieux entraîne une suite de visites, tout d'abord des proches, des portes ouvertes sont organisées et le succès les encourage à se lancer dans l'accueil de groupes.

C'est le début d'une collaboration avec l'Office de Tourisme, la visite étant incluse dans le circuit de découverte de la ville.

C'est une aventure professionnelle qui durera près de 20 ans, l'arrêt coïncidant avec son élection de Maire.

A l'Office de Tourisme, Antoine rencontre Emile Leveugle, alors Président de cette association. Il s'implique, entre dans le bureau, et reprend la présidence en 2017, quand la compétence Tourisme est reprise par la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (CCGVL).

L'assemblée générale constitutive de l'Association qui regroupe les Offices de Tourisme (Château-Landon, Souppes et Egreville) se tient le 10/04/2018.

Le rôle de l'association évolue, le personnel étant dorénavant géré par la CCGVL, l'articulation avec sa commission Tourisme doit se construire, et se fera en bonne intelligence.

L'association est formée de 11 membres actuellement, des bénévoles et des élus.

Antoine, en tant que président de l'association, est invité aux réunions de la commission Tourisme de la CCGVL.

L'année prochaine, le poste de Président sera renouvelable, est-ce que l'association continuera ? Antoine attendra le résultat de toutes les élections pour réfléchir à un nouveau mandat, mais il ne cessera jamais de participer, de soutenir, d'imaginer, de découvrir tout ce qu'il est possible de faire pour que Château-Landon soit connue, reconnue pour attirer les visiteurs, et contribuer à faire vivre la commune.

Une famille investie dans la vie de la commune depuis 3 générations :

- son grand-père est le dernier maire ayant fait 2 mandats successifs ;
- son père a lui été élu pendant 5 mandats ;
- Antoine a rejoint la liste d'Annie Angot comme conseiller, lors du mandat suivant, M. Vincent Ouvré devient maire et nomme Antoine adjoint aux finances et aux travaux. Il sera ensuite élu Maire. Les contraintes, le poids de l'administration, la charge de travail couplé au métier d'agriculteur et surtout le souhait de profiter de ses petits-enfants... il ne se représentera pas, mais garde l'ambition de participer à la vie et au développement de Château-Landon, cette commune qu'il aime pour sa richesse historique, son patrimoine, son environnement naturel et sa vie locale. Il s'est notamment investi dans le théâtre et l'association Foyer rural.

Des actions concrètes et finalisées (projets soutenus par la commune et la CCGVL) avec les autres membres de l'association :

- la signalétique des monuments historiques de la ville ;
- les rallyes touristiques, les randos gourmandes, permettant de découvrir notre territoire et entre autres, ses attraits patrimoniaux ;
- le dernier en date : un petit dépliant pour accompagner le promeneur/randonneur en ruralité ;
- en cours : un projet de réalité virtuelle pour la mise en valeur de l'Abbaye royale de St Séverin, puisque ce site est inaccessible au public.

GROS PLAN SUR L'OFFICE DU TOURISME

Un peu d'histoire...

HIER

En 1910, à l'initiative d'Alexandre Millerand, ministre des Travaux publics, la France est le premier pays à mettre en place un Office National du Tourisme (ONT).

Il est chargé « de centraliser et de mettre à la disposition du public les renseignements de toute nature concernant le tourisme sous toutes ses formes » et de rechercher « tous moyens propres pour développer le tourisme, améliorer les conditions de transport, de circulation et de séjour des touristes ».

L'ONT laisse rapidement place au commissariat du tourisme, faute de moyens financiers suffisants et sans réelle organisation globale.

En 1920, le premier bureau du tourisme français voit le jour à Londres ainsi qu'un bureau d'information touristique connu sous le nom de « Maison de la France » situé aux Champs-Élysées, à Paris.

En 1935, le commissariat général du tourisme, qui prend sa suite jusqu'en 1948, a été particulièrement actif durant l'exposition universelle de 1937, soutenu par le travail de recherche des syndicats d'initiative. Il s'agissait alors de valoriser la France face à ses voisins belliqueux, au sein du « village des régions ».

AUJOURD'HUI

Les offices de tourisme sont des organismes de promotion dont le régime juridique est prévu dans le code du tourisme. Ils contribuent à faciliter le séjour des visiteurs dans les communes touristiques, les stations classées et toutes autres destinations. Vitrites des territoires touristiques, ils jouent un rôle important dans l'attractivité et la compétitivité de la « destination France ».

Ils exercent quatre missions de service public :

- L'accueil ;
- L'information ;
- la promotion touristique ;
- la coordination des acteurs locaux du tourisme.

Ils peuvent, sous certaines conditions, commercialiser des produits touristiques, exploiter

des installations, organiser des événements et participer à la conception, la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes d'actions touristiques.

Les offices de tourisme sont institués par délibération de la collectivité territoriale compétente.

Depuis la promulgation de la loi du 7 août 2015 pour une nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRE), cette compétence appartient de droit aux établissements de coopération intercommunale. La collectivité approuve les statuts de l'office de tourisme, en détermine les modalités d'organisation et fixe la composition de l'organe délibérant de l'office de tourisme. Elle précise le nombre d'élus émanant de la collectivité territoriale et le nombre de socio-professionnels.

La compétence tourisme portée par l'intercommunalité vise à promouvoir le territoire, apporte un support aux acteurs locaux et améliore le lien entre eux.

Les offices de tourisme disparaissent (Paris par exemple) au profit d'installations numériques.

Sur notre territoire, nous avons la chance d'avoir encore des bureaux accueillants à Souppes, Château-Landon et au musée - jardin Bourdelle d'Egreville.



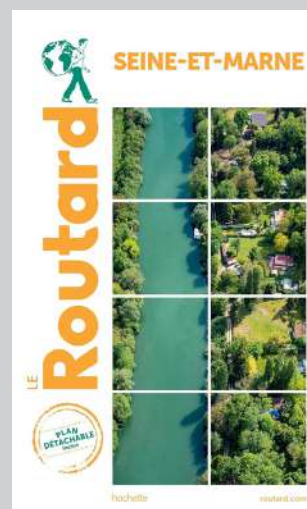
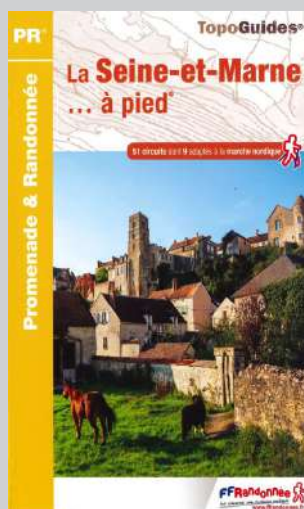
Quelques dates à retenir ... à Château-Landon

- 25 juillet 1950, création d'un Syndicat d'initiative. N'ayant pas de bureau, une caravane s'installait à des endroits stratégiques, pour informer les visiteurs lors de la saison estivale et des grandes manifestations à Château-Landon.
- 1992, le Syndicat d'initiative s'installe dans les locaux actuels. A l'initiative de M. Daubisse et Mme Pophillat un groupement d'intérêt touristique se crée regroupant 5 communes du sud Seine et Marne (Nemours, Saint-Pierre-Lès-Nemours, Egreville, Souppes-sur-Loing et Château-Landon) et 3 communes du nord Loiret (Ferrières en Gâtinais, Montargis et Sceaux du Gâtinais). Ce groupement permet de renforcer et développer diverses actions (participation aux salons touristiques par exemple à Paris). Les retombées sont positives en afflux de touristes.
- 1993, il devient Office de tourisme.
- 2004, à l'instar de Seine-et-Marne Tourisme, l'association Pôle Sud 77 est créé, regroupant 14 offices de tourisme. Elle sera dissoute en 2017.
- 2007, une convention est signée entre la commune et l'association de l'office de Tourisme, ce qui permet la création d'un emploi à temps complet.
- 2013, des travaux sont effectués pour un accueil plus adapté et y installer une boutique de produits locaux (terroir du Gâtinais).
- 2018, Fusion avec l'Office de tourisme Gâtinais Val-de-Loing. Les compétences sont transférées à la communauté de communes. Désormais, l'association de tourisme continue à organiser des événements sur les 20 communes du territoire.



La caravane du syndicat d'initiative.

Autres services rendus par l'Office du Tourisme	Nombre de visiteurs en 2024
Boutique	505
Photocopie	191
Transport	253
Visite	322
Évènement	25
Passage	393
	1 689



La commune a obtenu en 2014, le label « village de caractère » en partenariat avec l'office de tourisme.

Chiffres CLÉS



Quelques chiffres sur le Tourisme

Située au cœur d'un patrimoine naturel et historique riche, Château-Landon connaît depuis quelques années un essor de son activité touristique.

Entre patrimoine architectural, manifestations culturelles et environnement préservé, la ville attire un nombre croissant de visiteurs chaque année. Cette dynamique est le fruit d'une stratégie locale et intercommunale, qui en a la compétence, ambitieuse en matière de valorisation du territoire. Dans cet article, nous analyserons les tendances récentes du tourisme à Château-Landon à travers des données chiffrées précises. Ces statistiques de 2024 révèlent l'attractivité, reflet d'un rayonnement local.

Depuis l'arrivée de l'outil en 2024, les statistiques portent sur 2 580 touristes, toutefois nous avons recensé 3 065 visiteurs pour l'année entière.

Visiteurs	
Adultes	2521
Enfants	59
	2 580

Des visites commentées sont proposées tout au long de l'année

	Nombre de personnes
En groupe	317
En individuel	95
	412



En 2024	Nombre de Visiteurs
Janvier	125
Février	122
Mars	254
Avril	267
Mai	266
Juin	382
Juillet	258
Août	427
Septembre	395
Octobre	236
Novembre	126
Décembre	207
	2 580

	PROVENANCE
ALLEMAGNE	9
BELGIQUE	16
CANADA	7
DANEMARK	1
ETATS UNIS	5
FRANCE	2514
GRECE	2
ITALIE	7
PAYS BAS	4
ROYAUME UNI	12
SLOVENIE	3
	2 580



Groupe de touristes chinois en 2023

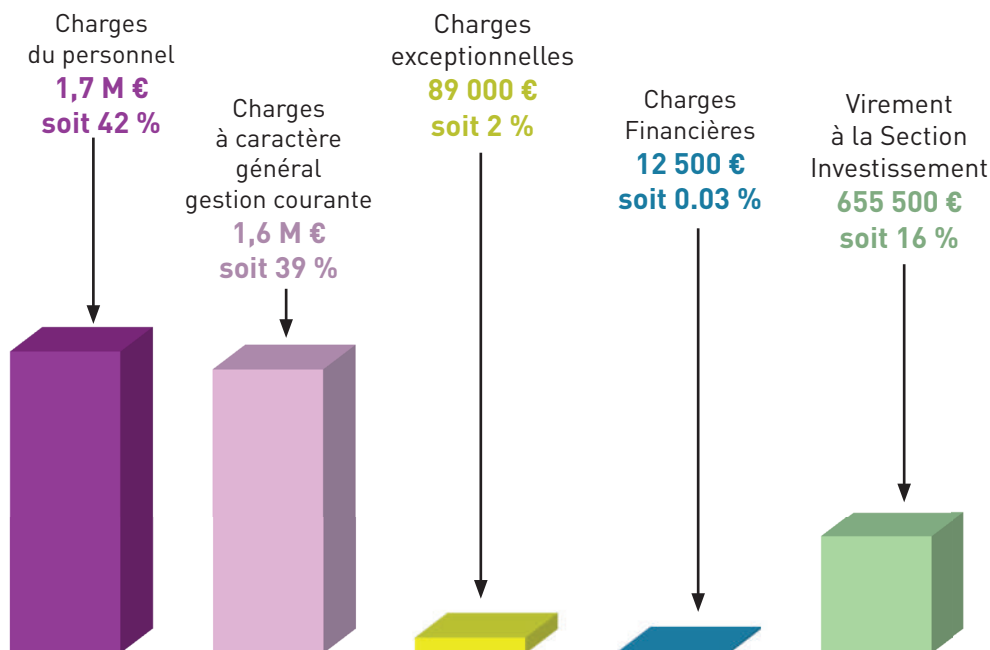
Budget Primitif Communal 2025

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

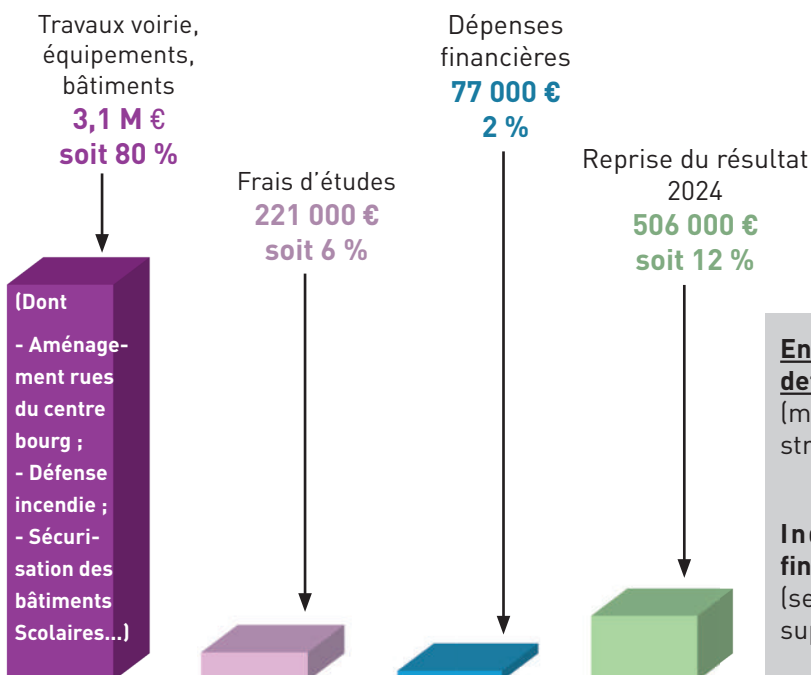
(Budget détaillé consultable en mairie)

Une étape importante pour le bon fonctionnement de notre collectivité.

4,1 millions d'euros de dépenses de fonctionnement



3,9 millions d'euros de dépenses d'investissement



Total des dépenses des deux sections 8 millions d'euros.

Recettes
=
8,3 millions d'euros

Impôts / taxes
2,4 M €

Dotations / subventions
1,7 M €

Recettes issues des services municipaux
316 000 €

Reprise d'Excédents
2 M €

Virement entre sections
655 000 €

Emprunt
1 M €
(aménagement des rues centre bourg)

Produits exceptionnels / Produits des cessions
297 000 €

FOCUS

Encours de la dette : 234 € / hab (moyenne de la strate 648 €)

Indépendance financière : 0,02 (seuil d'alerte : supérieur à 0,10)

Taux d'épargne brute : 18,90 % (supérieur à 15 % = bonne gestion)



(source :
DDFIP 2023/2024
Seine-et-Marne)

C'était HIER



Un Héritage Millénaire

Pendant des siècles, la vigne fut une composante essentielle du paysage et de l'économie de Château-Landon, comme de nombreux terroirs d'Île-de-France. Dès l'Antiquité, des traces de vignes et de pressoirs témoignent d'une présence viticole ancienne, confirmée au 1er siècle après J.-C., et institutionnalisée par l'édit de Probus en 276 qui autorisa la culture de la vigne hors d'Italie.

C'est cependant au Moyen Âge que cette culture va véritablement s'épanouir, portée par les besoins liturgiques et commerciaux de l'Église, pour laquelle le vin représente l'un des deux symboles sacrés de l'eucharistie. Sur les coteaux calcaires de Château-Landon, comme ailleurs en Île-de-France, les abbayes, notamment celle de Saint-Séverin, jouent un rôle moteur. Le vin approvisionne non seulement les communautés religieuses, mais aussi les nombreux pèlerins de passage dans la ville, étape reconnue sur les chemins de foi.

À l'époque des Capétiens, alors que le domaine royal se concentre autour de l'Île-de-France, les vins dits « françois » sont réputés dans tout le royaume. Le fabliau de Henri d'Andelin, « La bataille des vins » (1225), commandé par Philippe Auguste, mentionne explicitement le vin du Gâtinais parmi les meilleurs crus du pays, apprécié pour sa finesse.

La ville se développe autour de ses vignes, visibles sur les clos historiques tels que le Clos Gulon (aujourd'hui Clos Thion), Ithoire, le Plan Soleil ou Touvent. Au XIVe siècle, avec la croissance démographique parisienne, la demande en vin explose, ce qui favorise une viticulture plus intensive et parfois de moindre qualité, reposant sur des cépages à haut rendement comme le gamay ou le gouais. Le vin devient un véritable aliment, perçu comme nourrissant et réparateur.

Mais la situation géographique de Château-Landon, à 88 kilomètres de Paris – soit juste au-delà de la limite imposée par l'édit de 1577 – va jouer en sa faveur. Cet édit interdisait aux marchands de vin parisiens de

s'approvisionner dans un rayon de 20 lieues afin de limiter la surproduction et protéger les cultures vivrières. Château-Landon put ainsi continuer à développer son vignoble, en vendant directement son vin aux cabaretiers de la capitale, malgré les lourds droits d'entrée. Le négoce local est actif, comme en témoignent les caves sous la ville et les traces de terrasses viticoles visibles encore aujourd'hui.

À la veille de la Révolution, les Plans d'Intendance de 1789 offrent une photographie précise de cette activité. À Notre-Dame de Château-Landon, la vigne représente 4,4 % des surfaces agricoles, et même 7,6 % à Saint-Séverin. D'autres paroisses (Sainte-Croix, Saint-Thugal) montrent également une forte implantation. Le livre Œnologie française (1827) confirme cette importance : l'arrondissement de Fontainebleau, auquel appartient Château-Landon, est alors le plus pourvu en vignes de toute la Seine-et-Marne, avec 7 408 hectares sur un total départemental de 16 517 ha. Si la qualité des vins était variable, ceux de Château-Landon étaient distingués comme faisant partie des meilleurs crus du sud du département.

Mais cette richesse viticole va brutalement s'effondrer avec la crise du phylloxéra. Ce puceron, arrivé en France dans les années 1860, atteint Château-Landon en 1881, marquant le début de la fin pour le vignoble local. Si certaines régions de France parviennent à sauver leur viticulture grâce au greffage sur des porte-greffes américains, l'Île-de-France, elle, ne replantera que très peu. Les terres viticoles sont reconverties en cultures céréalières ou maraîchères, pour nourrir Paris, ou bien cèdent la place à l'urbanisation. En 1900, seuls 12 000 hectares de vigne subsistent dans toute la région.

Durant la seconde moitié du XXe siècle, diverses réglementations interdisent même la replantation de vignes dans les zones où elles avaient disparu. Ce n'est qu'à partir de 2016, grâce à un assouplissement des règles européennes, que l'Île-de-France peut renouer avec son passé viticole. Le Syndicat des Viticulteurs d'Île-de-France (SYVIF), créé en 2015, obtient l'agrément officiel en 2016 et permet la reconnaissance d'une Indication Géographique Protégée (IGP) en 2020.

Ce sera **DEMAIN**



Plantation des premiers pieds de vigne

Le retour de la vigne à Château-Landon en 2025 : un geste de mémoire et d'avenir

C'est dans ce contexte que la vigne revient à Château-Landon au printemps 2025, renouant ainsi avec une tradition millénaire. Deux premières parcelles sont replantées sur des terres historiquement viticoles :

- Les Grouettes, dont le nom évoque les pierres calcaires grenues,
- Itoire, en face de la ville ancienne, dominant la vallée du Fusain, avec des inclusions de silex.

Ces parcelles, soigneusement choisies, présentent une diversité de sols argilo-calcaires et d'expositions. Des fosses pédologiques et des analyses géologiques ont confirmé leur grand potentiel, reposant sur le « banc royal » : ce calcaire lacustre homogène qui a aussi servi à bâtir Notre-Dame de Paris, la fontaine Saint-Sulpice ou le Sacré-Cœur.

Un hectare de chardonnay, issu d'une sélection massale du pépiniériste bourguignon François Guillaume, y est planté en avril 2025, sur trois porte-greffes différents pour mieux s'adapter aux micro-variations des sols. Le pinot noir pourrait suivre, s'adaptant aussi au climat et à la géologie, comme en Bourgogne toute proche.

Le vignoble sera conduit en agriculture biologique, avec une attention particulière portée à la vie des sols, qui resteront couverts, et à des interventions limitées. Taille, vendanges et soins seront réalisés à la main. La première vendange, attendue pour octobre 2027 (dite la « troisième feuille »), donnera lieu à des micro vinifications par parcelle, afin de révéler toutes les nuances des terroirs.

Une aventure humaine enracinée dans le territoire

Ce projet n'est pas seulement agricole ou patrimonial : il est aussi profondément humain. Il naît de l'attachement de plusieurs générations à Château-Landon, autour de la « Tour du Notaire », cœur du domaine. Isabelle et Jérôme

François-Magnac, à l'origine du projet, conjuguent leurs expériences dans la culture et l'alimentation, avec un goût d'entreprendre commun depuis leurs années d'étude.

Jérôme a repris une formation en viticulture-œnologie (BTS), complétée par des expériences dans des domaines bio réputés, dont le Mas Edem (Luberon) et La Bouche du Roi (Davron, Yvelines), plus grand domaine d'Île-de-France, qu'il a rejoint en novembre 2024 en tant que directeur délégué.

Le retour de la vigne à Château-Landon vise aussi à dynamiser la vie locale, en apportant une activité économique complémentaire ; Le projet bénéficie du soutien actif de la municipalité, dans une volonté commune de revitalisation du centre-bourg, de création d'emplois, de valorisation du patrimoine et de développement touristique. Il s'inscrit dans une dynamique plus large de retour aux savoir-faire du Gâtinais, aux côtés de la relance du safran et du miel.

Chaque hectare planté, un par an jusqu'en 2028, représente une page tournée vers l'avenir, mais écrite avec l'encre du passé.

C'est une renaissance, respectueuse du territoire, portée par une vision de qualité, de patience et de lien humain.



Etude de sol préalable à la plantation

Commerce

ÇA BOUGE



Après le départ de Mme TALLOT et M. BENARD, le Docteur Iman BENDRIS, Chirugien Dentiste, vous reçoit à son cabinet 9, place de la république



Sur votre marché du jeudi matin, retrouvez vos poissons préférés ainsi que le sourire et la bonne humeur de Yaël

Fraicheur et qualité de rigueur, ne manquez pas ce rendez-vous hebdomadaire

sur rendez-vous au 01 64 29 42 01



Onglerie, Technicienne Cils Epilation du visage

Depuis fin mai, la charmante Morgane vous accueille 6 place du Marché

Du Lundi au samedi de 9h00 à 19h00
sur rendez-vous au 06 16 19 90 77

Changement d'Enseigne et nouvelle terrasse.



Ce changement, c'est au Carré d'Or

Sarah et Ali vous accueillent 10, place de la République

Réservation 01 64 29 42 01



Le Kiosque à pizzas

Le jeune et talentueux Logan vous accueille du mardi au dimanche

le midi de 11h30 – 14h le soir de 18h – 21h30

Rue de Nisceville (à côté de Carrefour Market)

Commande sur place ou au 01 89 02 01 42

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

LES DERNIÈRES ÉTAPES D'UN LONG PROCESSUS...

Le projet du Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par délibération du Conseil Municipal du 8 avril 2025.

Le dossier a été transmis pour analyse et avis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, chambres consulaires, syndicat de transport, communes voisines ...) et à l'Autorité Environnementale (MRAe). Leurs avis sur le dossier de PLU arrêté seront transmis à la commune début juillet 2025.

L'enquête publique du projet de PLU est programmée du 18 août au 20 septembre pour une durée d'un mois. Le dossier sera mis à disposition de la population en mairie et par voie dématérialisée sur le site internet de la commune. Un commissaire enquêteur a été désigné par le tribunal administratif et assurera des permanences en mairie le lundi 18 août, le samedi 6 septembre, le mercredi 10 septembre et samedi 20 septembre pour recueillir les avis du public.

Après modifications éventuelles du PLU suite à l'enquête publique et pour tenir compte des conclusions du commissaire enquêteur, le nouveau Plan Local d'urbanisme devrait être approuvé avant la fin de l'année 2025.

Une ville plus propre, un cadre de vie préservé

Au fil des années, notre ville devient plus propre grâce aux efforts de chacun. Votre engagement lors des opérations de nettoyage organisées par le conseil municipal d'enfants et votre **vigilance quotidienne** contribuent à faire de notre commune un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement. **Nous tenons à vous en remercier sincèrement.**

Notre ville riche de son histoire et de ses nombreux attraits touristiques, accueille chaque année de nombreux visiteurs. Pour leur bien-être, ainsi que pour le confort de tous, nous mettons en place des actions visant à préserver la propreté et l'image.

Pour améliorer la commune, nous avons récemment installé des toilettes et urinoirs automatiques en centre-ville et des toilettes sèches à la Tabarderie, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces ins-

tallations allient confort, accessibilité et respect de l'environnement en réduisant la consommation d'eau et en favorisant un traitement écologique des déchets.

Cependant un problème persiste : les déjections canines. Elles restent un véritable fléau pour notre commune et nuisent à la propreté de nos rues, trottoirs et espaces verts. Nous faisons appel à la responsabilité des propriétaires de chiens qui conformément à la loi doivent impérativement ramasser les déjections de leur animal.

Grâce à ces actions et à votre implication, notre ville deviendra plus propre et responsable pour le développement durable. Continuons ensemble à préserver notre cadre de vie en adoptant des gestes simples : jeter nos déchets dans les poubelles, respecter les espaces publics et participer aux initiatives locales.

Une ville propre est l'affaire de tous !



Nous avons le plaisir de vous annoncer

que notre commune a obtenu en 2024 la deuxième fleur du label « Villes et Villages Fleuris », trois ans après l'obtention de la première.

Ce label valorise la qualité du cadre de vie, la gestion des espaces publics, le respect de l'environnement, et les actions d'embellissement menées par la commune.

Pour cette candidature, un dossier complet a été transmis au jury, présentant nos engagements, notre contexte local, et les efforts réalisés pour valoriser notre territoire.

La visite du jury a permis de confirmer le sérieux de notre démarche. Il ne s'agit pas d'un label à vie : chaque fleur se mérite... et se maintient !

Merci aux agents municipaux, aux élus, aux bénévoles et à tous les habitants pour leur mobilisation.

Cette deuxième fleur, c'est notre réussite à tous !

La vidéo-protection et la vidéo-verbalisation

La ville de Château-Landon a mis en place des caméras dites de vidéo-protection en 2019 avec une extension du parc en 2024, dans le cadre de sa politique de sécurité, de prévention et de sécurisation des biens et des personnes.

Ce dispositif est un élément moteur de réponse aux problématiques auxquelles peut être confrontée la ville.

Par exemple : les dépôts sauvages, les incivilités, les dégradations, la surveillance des bâtiments publics, l'aide aux forces de l'ordre, etc...

Les images de dispositif de vidéoprotection sont conservées au centre de Supervision, situé au sein des locaux de la Police Municipale, pendant une durée de 30 jours.

Pour information, seules les personnes habilitées sont autorisées à consulter les images.

La vidéo-verbalisation, de quoi s'agit-il ?

La ville de Château-Landon utilise le dispositif de vidéo-

protection pour la vidéo-verbalisation.

La vidéo-verbalisation permet de constater à distance une infraction aux règles de la circulation à l'aide d'une caméra dont les images sont reportées en direct sur un écran. Chaque infraction aux règles de la conduite est constatée relevée puis verbalisée par un agent habilité. L'image du véhicule en cause est capturée pour identifier sa marque et lire les numéros de sa plaque d'immatriculation, afin de dresser un procès-verbal par un agent verbalisateur.

Des panneaux d'information sont apposés à l'entrée des zones concernées que se soit pour la vidéo protection ou verbalisation.

Quelques chiffres :

- 30 caméras sur l'espace public ;
- Plus de 150 PV rédigés concernant des infractions au Code de la Route depuis octobre 2024 ;
- Plusieurs auteurs identifiés et verbalisés pour des dépôts sauvages et autres incivilités.

La vie des ASSOCIATIONS

" LES JOURNEES DU PATRIMOINE "
20 et 21 Septembre 2025



Plusieurs associations de la commune vous préparent un grand week-end !

Il s'agit des amis de l'Hôtel Dieu, d'Histoire et Archéologie, des AJT du Local, de Créapassion et de la maison de retraite St Severin. Vous trouverez un circuit organisé par l'association Histoire et Archéologie, avec la visite de la crypte bien entendu (programme détaillé à venir).

La rue de la ville forte, le mail et les monuments historiques seront pavoisés, vous pourrez y croiser des lépreux, pèlerins, moines, religieux, fous, bouffons... ainsi qu'un cracheur de feu, vous aurez l'occasion d'entendre des chants, de la musique, des contes... et d'assister à des saynètes à divers endroits de la ville, et bien d'autres choses encore !

Vous pourrez également découvrir le jardin des simples dans les jardins de l'Abbaye Saint Séverin, cultivé par des moines et abbesses : plantes médicinales, officinales et aromatiques, avec ses 5 carrés qui resteront de façon pérenne.

L'EHPAD St Séverin proposera aussi une animation (programme à découvrir).

A l'Espace Culturel Hôtel Dieu, du 6 au 28 septembre 2025, Dominique Damarzit, peintre et philosophe, exposera ses œuvres sur le thème : « l'Hôtel Dieu au moyen âge », la maladie et la folie, le titre de son exposition sera « la Nef des fous ».

L'Hôtel-Dieu retrouvera sa fonction, tenu par des religieuses, servant de refuge aux miséreux, aux pèlerins et aux malades, avec la création de 2 alcôves, lits de malade avec paille.

Et pour profiter jusqu'au bout de ce week-end, vous viendrez festoyer au banquet des gentilés organisé le samedi 20 septembre 2025. Un banquet paysan avec un menu qui pourrait être... talmouse en tricornes à la viande ou civet de conin à la purée de pois cassés...

Pour plus de renseignements :
Site internet : eccl77.com – Les amis de l'Hôtel Dieu

Bien d'autres événements se préparent !

Vous avez toujours rêvé d'être un moine, un chevalier de la croix de Malte, un pèlerin, un gueux... n'hésitez pas !

Venez rejoindre le collectif pour aider à la préparation ou participer aux animations !

*Contact de coordination, Françoise Dusuel
06 79 18 08 08*



Conseil municipal D'ENFANTS

Nous avons déjà été très sollicités depuis notre élection au mois d'octobre et nous sommes très investis dans notre rôle de jeunes conseillers.

Au mois de janvier, nous avons présenté nos vœux en même temps que ceux de Mme Lagille. C'est toujours un moment impressionnant pour nous car il y a beaucoup de monde mais notre intervention est toujours bien appréciée.

Le samedi 22 mars nous avons organisé notre traditionnelle opération Ville propre.

Avec une météo incertaine, seulement une trentaine de personnes est venue nettoyer la ville. Nous sommes un peu déçus de ce manque d'intérêt mais nous nous réjouissons de la propreté de notre ville. En effet, nous n'avons collecté qu'une centaine de litres de déchets et principalement, comme chaque année, des mégots. Cette année, Mme Lacroute, présidente du SMETOM, partenaire privilégié de notre action est venue avec nous pour la collecte. Nous la remercions de sa présence.

Le samedi 3 mai, nous avons eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale, grâce à M. Valletoux, notre député, qui d'ailleurs, nous a fait la surprise d'être présent lors de cette visite. L'après-midi, nous avons fait une promenade en bateau-mouche. Nous avons pris le train et le métro pour aller à Paris, c'était la première fois pour certains d'entre



nous. Nous avons beaucoup aimé cette journée.

Nous avons participé à la commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale le jeudi 8 mai. Nous avons lu de quelques noms de Châteaulandonnais morts pendant cette guerre. Nous avons également chanté la Marseillaise et déposé des gerbes au cimetière.

Pour continuer notre mandat, nous organiserons une nouvelle collecte pour les animaux au profit de l'association «les délaissés de la vie».

Cette collecte aura lieu le samedi 13 septembre à Carrefour Market.

Cette fin d'année scolaire signifie également la fin de mandat pour une grande majorité d'entre nous. C'est souvent avec regret que nous cessons notre rôle de jeunes conseillers mais d'autres vont prendre notre place avec envie et motivation.

Nous restons confiants pour le CME.

L'agenda

- 30 juillet 2025 : Collecte de sang

- 18 juillet, 8 août, 12 septembre : Les Music'Apéros du Mail

- 6 septembre 2025 : Forum des associations

- 29 octobre 2025 : Collecte de sang

- 7 décembre 2025 : Marché de Noël

- 13 décembre 2025 : Repas des Aînés

Autres manifestations organisées par les associations : voir Panneapocket et site internet.

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie :

www.chateau-landon.com

Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application panneau pocket gratuitement sur votre téléphone portable :

www.panneapocket.com

Newsletter des informations envoyées une fois par mois par mail. Inscription en mairie en précisant nom, prénom, adresse postale et mail.

Instagram

[@villedechateau-landon](https://www.instagram.com/avilledechateau-landon)

Le printemps des poètes

Un vent de poésie a soufflé sur notre ville !

Du 22 mars au 13 avril, vous avez certainement remarqué une volée de poèmes colorés sur la place Aristide Briand, place du Marché, à l'Hôtel Dieu, dans les vitrines des commerces et dans tout le centre-ville, installés pour marquer une manifestation qui renaît, portée par les AJT du Local, la bibliothèque, les amis de l'Hôtel-Dieu et Créapassion, avec le soutien de la mairie.

Vous aurez peut-être vu également les petites installations de Créapassion chez les 2 coiffeurs de la place du Marché, ou pu entendre la chorale « à l'Arrache ».

Sous le mail transformé en « **place des poètes** », des lectures à voix haute de poèmes, d'un « cadavre exquis » complété tout au long de la période par qui le souhaitait, de slam en musique... ont clôturé cette 1ère édition au thème « volcanique » !



Rendez-vous l'année prochaine
pour une nouvelle édition !

Voici le poème d'une jeune castellandonnaise de 17ans :

Le feu des poètes

Si je disais « volcan », qui ne penserait pas,
Comme il est si banal, aux crachats du magma
Que jette le hasard ? Au feu du Mont-Etna ?
Au feu de Pompéi ? Tous ! Mais qui songera,
Qui ? A Arthur Rimbaud, Ronsard, Heredia ?
Quel rapport, direz-vous ? Le rapport ? Par ma foi !
Que fit Victor Hugo quand il fit Hernani ?
Des vers ? Non ! Songez-y. De la lave, pardi !
La lave ! Car quoi d'autre ? Entre ses hémistiches,
Il mit la mort sur scène. Est-ce que l'on s'en fiche ?
On s'affole beaucoup lors d'une éruption.
Ici, c'est tout pareil. Les contemplations,
Ses autres poésies, eurent le même sort...
Oui, car c'est quoi, en vrai « poésie » ? La mort ?
Non, encore ! Oubliez. Tenez, voyons Rimbaud :
Eternel insolent ; il tend le lourd flambeau
Qui doit nous éclairer. Il y a grave trois mots :
Ivresse, feu, ardeur. Pensez-y comme il faut.
N'imitiez pas Nerval qui s'en est suicidé,
Le poète ! Ou Boileau, qui a satirisé.
Pesez chacun des termes. Allons donc ! Volcanique.
C'est la clé des trois mots et la seule pratique.
Frappe au coeur, dit Musset, c'est là qu'est le génie !
On a beau refouler, la lave nous jaillit !
Je ne sais qu'une chose en vertu de ce mal :
Le feu doit brûler là où la passion parle.

Mélissa Nguyen-Lespagnol

Tribune LIBRE

MAJORITÉ

L'équipe municipale a tenu tous ses engagements : tous les projets annoncés ont été réalisés, en voirie, travaux urbanisme et communication. Le tout avec une gestion rigoureuse qui a permis de préserver les finances communales. La parole donnée a été respectée, au service des habitants et de l'amélioration du cadre de vie.

MINORITÉ

L'opposition n'a pas fourni d'article.

L'INTER-COMMUNALITÉ et nous

COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING.

Après 2 ans de réflexion sur la structuration du service jeunesse (public cible, recrutement de l'animateur), la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing développe ses activités au profit de la jeunesse du territoire.

Le service à destination des 12-17 ans à vocation à apporter toutes les informations auprès des jeunes en matière de scolarité, d'orientation, de loisirs, de santé et de prévention (ex : harcèlement scolaire, réseaux sociaux...).

L'inauguration de l'ado-bus, véhicule dédié pour l'accueil des jeunes, a eu lieu le samedi 11 janvier 2025 en présence des partenaires financiers (Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne et Mutuelle sociale agricole d'Île-de-France), des maires et conseillers municipaux des communes membres ainsi que des partenaires locaux de la jeunesse.

Néanmoins, il n'a pas fallu attendre la livraison de l'ado-bus en octobre 2024 pour que le service jeunesse engage ses missions. En effet, depuis plus d'une année maintenant, l'animatrice jeunesse intervient au sein du collège de Lorrez-le-Bocage-Préaux et a pu organiser en 2024 deux événements majeurs que constituent la journée initiative et engagement et la semaine de l'industrie en partenariat avec le service développement

économique de la communauté de communes.

Pour ces événements, les collégiens du territoire ainsi que les jeunes de la Maison familiale rurale de Souppes-sur-Loing et de l'établissement public médico-social de Chancepoix ont été accueillis au siège de la CCGVL pour découvrir les différentes formes d'engagement et ont eu l'opportunité de visiter l'entreprise Sogaplast et de découvrir les métiers de l'industrie grâce à un escape game organisé par le Centre d'information jeunesse de Seine-et-Marne et à la présence du bus des métiers du Département.



En raison de ces succès, la seconde édition de la journée initiative et engagement organisé à l'EPMS de

Chancepoix le 28 mars dernier a accueilli plus de 170 jeunes.

Quant à Adobus, il se déplacera régulièrement dans les vingt communes de la CCGVL selon un calendrier établi avec les référents communaux (partenaires privilégiés du projet) durant la période scolaire (en fin de journée et mercredi) et les vacances scolaires.

Karine Tallarita, animatrice en charge du service, assurera des permanences régulières dans les communes dans une logique d'« aller vers » et interviendra également au sein des trois collèges.

www.ccgvl77.fr



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Séjour pédagogique en Bourgogne

Cette année ce sont 64 élèves de CM1/CM2 encadrés par 9 adultes qui sont partis du mardi 11 mars au vendredi 14 mars.

Ils étaient logés au domaine de Hautefeuille à Charny Orée de Puisaye situé en pleine nature, au cœur de 40 hectares de jardins, bois et prairies.

L'ensemble des activités auxquelles ont participé les élèves étaient en rapport avec l'art.

Au programme :

- visite guidée des carrières d'Aubigny et atelier taille de pierre, avec pique-nique dans un pré le midi où a été organisée une chasse aux trèfles à quatre feuilles (photos 1) ;

- feutrage de laine avec réalisation de balles en laine de mouton, technique ancestrale, le pouvoir feutrant de la laine en utilisant du savon, de l'eau. Atelier écriture et enluminure du Moyen Âge à la ferme de Chevrette et Grenouillette; nous avons également visité la bergerie et caressé les animaux ;

- visite guidée du château de Ratilly et ateliers poterie (réalisation par chaque élève d'œuvres en modelage de terre et de poterie à l'aide d'un tour) (photo 2) ;

- visite guidée des grottes préhistoriques d'Arcy-sur-Cure, et observation de chauves-souris (photo 3) ;

- lors des veillées, jeux de société, ateliers d'impro théâtre et chants sans oublier l'incontournable soirée « boum ».

Les enfants sont revenus avec les œuvres réalisées. Elles ont été exposées à l'école en fin d'année.



La Tour Saint-André À CHÂTEAU-LANDON



L'histoire de la Tour Saint-André est énigmatique, au départ, il y avait une vaste abbaye de l'ordre de Cluny, hors de l'enceinte de la ville.

En 1587, l'abbaye est détruite par les rôdeurs Allemands pendant les guerres de religion, et est « peut être abandonnée », jusqu'en 1656, date à laquelle Antoine GODEAU est nommé prieur de Richelieu.

Une vie religieuse renaît mais on ignore qui et quels travaux ont été faits pour restaurer ou reconstruire ce qui devient le prieuré St André. Il accueille des religieux de St Benoît.

Il est encore dévasté plus tard, et les décombres sont utilisés pour construire la ferme et les maisons alentours.

Ne reste debout que le clocher-porche, une tour massive rectangulaire, et en 1791, cette tour porche Saint André est partiellement détruite.

A ce jour, la tour carrée est encore là, ainsi que quelques pans du site. Seules des recherches archéologiques permettraient de réaliser des plans de l'ensemble prieural de Château Landon.

La visite du site est actuellement inaccessible pour les visiteurs, car la voûte menace de s'effondrer. L'ordre

clunisien est apparu en 910 avec l'abbaye de Cluny et va devenir rapidement l'une des institutions religieuses les plus importantes du Moyen Age.



« À savoir... »

Le coût considérable des travaux de sauvegarde du patrimoine historique et culturel de notre commune ne peut être absorbé en totalité par son budget. Le recours aux organismes financeurs est donc indispensable.

L'obtention de subventions pour la restauration d'édifices classés et/ou inscrits au titre des Monuments Historiques, représente un défi majeur pour notre commune.

En effet, les procédures administratives complexes, la concurrence accrue entre les projets éligibles et les critères d'attributions parfois stricts rendent l'accès aux financements publics particulièrement ardu.

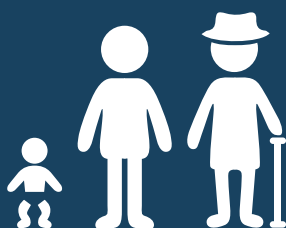
Cette difficulté à laquelle nous devons faire face, compromet la préservation de ces témoins de l'histoire, dont la charge financière repose de manière disproportionnée sur les épaules de la collectivité.

Question subsidiaire :

Comment vivre avec un monument historique dans son jardin ? Cela implique de laisser les grilles d'entrée ouvertes, et il est parfois nécessaire de rappeler qu'il se situe sur une propriété privée... qu'il n'est pas possible par exemple de pique-niquer dans l'enceinte ou y cueillir des fleurs ! Mais le plus souvent, cela reste très facile. Aujourd'hui, ce monument est en péril... la voûte menace de s'effondrer... quel avenir pour ce vestige d'une abbaye Clunisienne ?

Calendrier Espace Culturel Hôtel Dieu

- 6 au 28 septembre : Dominique Damarzit – peintures – « La nef des fous » - Journées du Patri-moine ;
- 4 au 26 Octobre : les Ateliers Accrochés – peintures - sculptures ;
- 1er au 11 novembre : Moïse Fournier - exposition pour la commémoration du 11 novembre « la guerre des pinceaux » ;
- 29 novembre au 14 décembre : ARTY'Show 2025 2ème édition – « petits formats petits prix » - mul-tidisciplines.



Naissances

Arsène VAYSSE	31/12
Alma NAUDON MIRANDA	01/01
Kaydenn LUCAS BELLIO	06/01
Léon DROUET SALDUCCI	14/01
Uriel MBENE TOUNA	08/02
Sohan AJAMI OLIVEIRA	06/02
Aaron AVEZARD	24/02
Ablaye MENDY	13/05

Décès

Claude SAÏDI	02/09
Xavier FORTIER	14/12
Jacques CAPRIN	04/01
Monique HELMER	05/01
Jean LEPLAT	05/01
Guy LENOIR	06/01
Lucile DUCROCQUET	
De GUYENCOURT	14/01
Jacques LEQUATRE	18/01
Sonia DA COSTA	12/02
Ginette LUCHEZ	12/02
Nicole SAUGÈRE	20/02
Claude CHAILLOUX	03/03
Jocelyne NOGAL	04/03
Jean-Louis LEMAITRE	31/03
Jean-Marc VALLET	11/04
Madeleine MARIÉ	12/04
Danièle DÉLAS	18/04
Claude ROGUES	23/04
Claude GARNIER	14/05

Parrainage civil

Rose PAYET	26/12
------------	-------

